

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/38

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE MICHAEL WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE,
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR**

**HANOI (Viet Nam)
Le 8 septembre 1992**

Monsieur le ministre, ambassadeur Perron, honorables invités, mesdames et messieurs. J'ai grand plaisir ce soir à pouvoir souligner la chaude et cordiale hospitalité qui nous a été réservée, à moi ainsi qu'aux membres de la délégation commerciale canadienne.

Je sais que les membres de la délégation canadienne se joindront à moi pour exprimer notre sincère gratitude pour cette visite hautement fructueuse dans votre pays. Nous avons eu un échange de vues sur nombre de questions touchant un large éventail de domaines, et nous avons recherché des moyens d'élargir et d'améliorer nos relations commerciales.

Dans les deux derniers jours, j'ai eu le plaisir de rencontrer le Premier ministre, Son Excellence M. Kiet, ainsi que le distingué ministre du Commerce et du Tourisme, M. Triet, le ministre des Affaires étrangères, M. Cam, le ministre de l'Énergie, M. Hai, le ministre des Transports, des Communications et des Postes, M. Luu, et les représentants d'un certain nombre d'organismes d'État comme le président du Conseil de la planification, M. San, le président du Comité d'État pour la coopération et l'investissement, M. Xuan, le gouverneur de la Banque d'État, M. Khiem, et le président de Petro Viet Nam, M. Thoang.

Je leur suis reconnaissant d'avoir accepté de me rencontrer malgré leur programme chargé.

Pendant nos discussions, j'ai été frappé par l'engagement de votre gouvernement et de votre peuple envers les politiques de réforme économique et de collaboration constructive avec les nations de la région et du monde. Le Canada appuie fortement ces politiques et encourage une meilleure participation du Viet Nam aux affaires mondiales. Vous avez grandement favorisé le développement économique, et vos progrès sont fort impressionnants. L'objectif que vous vous êtes fixé n'est pas toujours facile à atteindre. Il faudra beaucoup de temps et d'effort pour reconstruire, pour mettre en place une nouvelle infrastructure et pour fournir le cadre juridique, financier et institutionnel qui appuiera et encouragera le développement. Mais je ne doute pas que ces efforts donneront d'importants avantages à votre pays.

Le Canada entretient des relations ininterrompues avec le Viet Nam, depuis 1973. Depuis l'établissement de la paix au Cambodge, nous prenons des mesures concrètes pour valoriser cette relation.

Un certain nombre d'événements récents en sont preuve. En juillet, nous avons ouvert un bureau diplomatique canadien au Viet Nam, et nous y avons affecté notre premier chargé d'affaires. En juin, nous avons tenu les premières consultations entre nos hauts fonctionnaires, et nous avons

alors annoncé notre intention de rétablir un modeste programme d'aide bilatérale pour le Viet Nam.

Au plan commercial, les deux dernières années ont été marquées par un certain nombre de visites entre nos deux pays. En avril dernier, nous avons parrainé notre première mission commerciale fédérale à la foire TELECOMP '92 de Hanoi. De plus, certaines missions de gens d'affaires de nos provinces de l'Alberta, du Québec et de la Colombie-Britannique ont visité le Viet Nam.

J'aimerais rappeler ce soir que le gouvernement canadien attache beaucoup d'importance à l'élargissement de la coopération commerciale et économique entre nos deux pays. Bien que modeste, notre commerce bilatéral ne cesse de s'accroître depuis deux ans. Les investissements canadiens au Viet Nam, déjà considérables, dépassaient les 115 millions de dollars à la fin de 1991. Mais tout le potentiel de coopération n'a pas été réalisé.

Les 140 000 Canadiens d'origine vietnamienne constituent une dimension importante de nos relations commerciales : ils ont démontré leurs grandes capacités d'entrepreneurs au Canada, et certains d'entre eux jouent déjà un rôle important dans notre commerce bilatéral en établissant des liens importants entre le Canada et le Viet Nam.

Pendant cette visite, j'ai été saisi des défis que doit relever le Viet Nam pour se doter de nouvelles infrastructures, et par les mesures que prend actuellement le gouvernement pour réintégrer l'économie du pays à celle de la communauté internationale. J'ai constaté une attitude extrêmement favorable aux coentreprises et aux investissements étrangers. J'ai par ailleurs noté une importante complémentarité entre les compétences du Canada et les priorités de développement économique du Viet Nam.

L'économie du Canada a largement été façonnée par sa position géographique, son climat et sa population. La grande étendue de notre territoire nous a obligés à développer des compétences et à exceller dans des domaines qui ont aussi de l'importance pour le Viet Nam, à savoir l'agriculture, les transports, les télécommunications, le pétrole et le gaz, l'énergie hydro-électrique et les services bancaires.

Les membres de ma mission commerciale sont des dirigeants de sociétés canadiennes qui sont spécialisées dans les productions de haute technicité et qui offrent des services à ces secteurs. Plusieurs d'entre eux ont consacré beaucoup d'efforts et de ressources à la recherche et à la mise au point de projets de collaboration au Viet Nam. J'ai confiance que cet intérêt générera des possibilités commerciales mutuellement avantageuses dans un avenir pas très éloigné.

Pour aider nos sociétés à explorer les possibilités de coentreprises, le gouvernement canadien a fourni des outils visant à faciliter la coopération bilatérale et économique.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), par le biais de son Programme de coopération industrielle, a fait de grands efforts pour aider les sociétés canadiennes à mener des études communes de faisabilité sur des projets d'infrastructure dans les secteurs prioritaires pour le Viet Nam.

Plus de 25 grandes études de faisabilité ont été entreprises par des firmes canadiennes dans des domaines aussi divers que les télécommunications, les réseaux routiers, la récupération et le raffinage du pétrole et du gaz et les aménagements aéroportuaires.

Nous espérons qu'un plus grand nombre de sociétés canadiennes profiteront du Programme pour explorer les possibilités de collaboration avec le Viet Nam.

Permettez-moi maintenant de situer les bonnes perspectives de nos relations bilatérales dans le contexte des grands objectifs commerciaux du Canada.

Le Canada poursuit des initiatives commerciales sur plusieurs fronts. L'achèvement des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round est notre toute première priorité. Étant donné notre forte dépendance à l'égard des marchés étrangers, nous savons que nous avons intérêt à rechercher un renforcement du système commercial mondial et une libéralisation plus poussée.

Une autre priorité concurrente a été la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec nos deux voisins, les États-Unis et le Mexique. Nos objectifs pour cette négociation ont été atteints. Nous avons conclu un arrangement conforme au GATT qui permet de libéraliser davantage les obstacles au commerce entre nos trois pays sans imposer de nouveaux obstacles à nos autres partenaires. Nous croyons que cet accord rendra l'économie nord-américaine plus concurrentielle.

Les médias et les représentants des gouvernements de plusieurs pays asiatiques ont exprimé certaines préoccupations devant la négociation de l'ALENA en parlant toujours du processus comme d'un «bloc commercial». C'est une expression qui décrit faussement l'ALENA puisque le nouvel arrangement permet aux trois membres de maintenir leurs régimes commerciaux existants avec leurs autres partenaires commerciaux.

Le Canada continuera de travailler au renforcement de nos liens avec les pays de la région Asie-Pacifique.

Demain, je me rendrai à Bangkok pour participer à la quatrième Réunion ministérielle du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP).

La CEAP, dont le Canada est l'un des membres fondateurs, peut appuyer positivement le commerce international en améliorant les liens tissés entre les pays membres, et en ouvrant le système commercial international par l'édification d'un meilleur régime de réglementation du commerce dans la région du Pacifique.

Alors que le Viet Nam ouvre son économie au monde et que les liens entre nos deux pays s'élargissent sans cesse, je sais que les Canadiens s'intéresseront davantage au régime et aux institutions politiques de ce pays. Nous espérons que le Viet Nam continuera de progresser sur la voie du développement démocratique et d'une meilleure protection des droits de la personne.

Je suis certain qu'en poursuivant son processus de réforme et en intégrant plus étroitement son économie à celle du monde, le Viet Nam multiplier ses liens économiques et commerciaux, ce qui lui donnera la possibilité de devenir un important centre de commerce au sein de la Communauté du bassin du Pacifique.

Quelles sont les perspectives des relations commerciales et économiques entre le Canada et le Viet Nam? Je crois qu'elles sont excellentes puisque nos relations commerciales et économiques se fondent sur la confiance mutuelle et l'intérêt commun.

Les francs échanges de vues que j'ai eus avec les distingués représentants et hauts fonctionnaires du gouvernement ont été hautement utiles, non seulement pour moi, mais pour tous les membres de ma délégation. Je crois que cette mission donnera l'élan nécessaire à la poursuite du développement de notre relation économique et commerciale.